



**COMPTE-RENDU
CAPL DU 25 JUILLET 2013
MOUVEMENT LOCAL
MUTATIONS AU 1^{ER} SEPTEMBRE FILIERE FISCALE
AFFECTATION DES AGENTS B**

Le Président de la République a confirmé la trajectoire de suppression d'emplois dans la Fonction Publique pour laquelle le Ministère de l'Economie et des Finances va contribuer à concurrence de 2564 postes. A cette saignée drastique s'ajoute la réduction de 7% des budgets de fonctionnement qui va dégrader les conditions de travail des agents et le service rendu au public. La démarche stratégique s'inscrit pleinement dans cette casse volontaire et organisé du service public.

On mesure à la DGFIP, les conséquences de cette politique avec près de 2000 vacances d'emplois B et C dans le réseau rendant chronique les sous effectifs. Ces suppressions d'emplois déguisées remettent en cause le droit statutaire à mutation au point de bloquer des centaines de demandes.

A l'issue des CAP nationales de mutation filière fiscale on constate un déficit de 559,5 emplois.

Localement, suivant les directions ce sont de 1 à 50 postes de contrôleurs qui ne seront pas pourvus, malgré l'appel des listes complémentaires.

**
*

Cette situation se transpose dans le Val-de-Marne avec un déficit après mouvement de **17,3 cadre B**.

Comme les années précédentes certains postes accusent des déficits récurrents qui s'installent dans la durée.

Ce chiffre cache également de fortes variations : certains postes sont plus impactés avec des sous effectifs allant jusqu'à **50%**. Cette gestion de la pénurie favorise à terme la dégradation des missions tant dans le service rendu au public que dans les conditions de travail quotidienne des agents.

Concernant les ALD Val-de-Marne, la CGT FINANCES PUBLIQUES déplore que certains d'entre eux n'aient pu obtenir une affectation sur l'un de leur vœux y compris au mépris de leur spécialité acquise en cours de formation initiale. Au-delà du strict aspect professionnel, ces affectations engendrent des situations personnelles difficiles.

Les élus CGT FINANCES PUBLIQUES remercient la Direction et plus particulièrement le service RH pour la qualité et l'exhaustivité des documents transmis et des réponses apportées dans le cadre des questions qui leur ont été soumises.

**
*

Siégeaient pour la CGT en catégorie B :

Brigitte THEBAULT, Laurent MORERA et Christian AFFRAIX (expert)

En réponse à la déclaration liminaire de la CGT FINANCES PUBLIQUES, le directeur répond que les vacances d'emplois seront partiellement absorbées par l'appel de la liste complémentaire des B (149 contrôleurs). Il remarque que les départements d'Ile-de-France sont particulièrement touchés bien que certains postes de province en subissent également les conséquences et qu'en tout état de cause « on cherche à s'organiser le mieux possible avec la pénurie constatée. »

Mme VIGNAL présente le mouvement :

Le département enregistre 59 départs qui s'articulent comme suit :

- Hors département : 29
- Internes au département : 30

Les arrivées – 55 sur le Val-de-Marne - se déclinent comme suit :

- 12 arrivées externes ;
- 13 sorties d'école ;
- 30 arrivées internes.

Le solde après mouvement est de **-17,3 B**.

Les documents fournis aux élus présentent une projection au 1er octobre. A la question posée par les élus, la parité administrative répond que cette date a été choisie lors de l'élaboration du mouvement des cadres C et que, tenant compte de la date de départ à l'ENFIP des cadres C, elle a été conservée pour les mouvements des cadres B.

A l'issue de la CAP on constate la permanence de situation déficitaire qui tendent à s'installer dans le temps. Ces déficits chroniques entraînent notamment des conséquences pour les ALD, qui par la force des choses et malgré l'intervention des élus n'obtiennent pas une affectation sur l'un de leurs choix. Ces affectations contre-productives augurent par essence, des mutations à venir au prochain mouvement et constituent des emplâtres sur des jambes de bois.

Vote pour le mouvement :

- pour : Administration

- **contre:** CGT, SOLIDAIRES, FO

Explication de vote: La CGT vote contre le mouvement, l'ensemble des agents n'ayant pas obtenu satisfaction au mouvement notamment les ALD.